

► **Salle du restaurant scolaire – 11, rue Charles de Gaulle – Cré sur Loir**

Une caution de 500 euros vous sera demandée ainsi que le règlement total de la salle.

Pour les associations de la Commune le prêt des salles est gratuit, mais néanmoins le règlement intérieur reste le même que pour les particuliers quelle que soit l'Association.

<b>Contribuable Commune</b>	<b>Une salle</b>	<b>Deux salles</b>
<i>Vin d'honneur</i>	60 €	90 €
<i>Repas, réunion, Conférence, Concours de carte, Exposition sans vente (1 jour)</i>	60 €	110 €
<i>Repas, Buffet froid, forfait week end (samedi, dimanche) ou 2 jours (hors période scolaire)</i>	90 €	160 €
<b>Contribuable hors commune</b>	<b>Une salle</b>	<b>Deux salles</b>
<i>Vin d'honneur</i>	90 €	110 €
<i>Repas, réunion, Conférence, Concours de carte, Exposition sans vente (1 jour)</i>	90 €	140 €
<i>Repas, Buffet froid, forfait week end (samedi, dimanche) ou 2 jours (hors période scolaire)</i>	120 €	170 €
Vidéo projecteur	20 €00	